

DANS QUEL CADRE SONT COLLECTEES VOS DONNEES ET A QUOI SERVIRONT-ELLES ?

Les données personnelles relatives à votre identité et à vos coordonnées ont été collectées directement (auprès de vous, le Parrain) ou indirectement (auprès du bénéficiaire du service de Téléassistance). Elles seront exclusivement traitées dans le cadre de l'utilisation du service de Téléassistance, en exécution des Conditions Générales d'Utilisation qui ont été remises au bénéficiaire (appel des Parrains lors de la gestion d'une alerte, les appels étant susceptibles d'être enregistrés).

QUI EST RESPONSABLE DE TRAITEMENT DE VOS DONNEES ?

Vous êtes informés qu'au sens de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 (modifiée en 2018) relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, et du Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel (dit « RGPD »), EUROP TELEASSISTANCE est le responsable du traitement de vos données au titre de la mise en œuvre du service de Téléassistance, pour la finalité exposée ci-avant.

EUROP TELEASSISTANCE et les éventuels sous-traitants auxquels elle fait appel prennent toutes les précautions nécessaires pour assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, notamment pour empêcher leur perte, altération, destruction ou accès par des tiers non autorisés.

A QUI SONT DESTINEES VOS DONNEES ?

Vos données personnelles sont strictement destinées :

- aux chargés d'assistance spécifiquement habilités à la gestion des demandes de Téléassistance,
- aux membres du personnel des prestataires techniques, spécifiquement habilités et dans le strict respect de leurs missions,
- aux administrateurs strictement habilités de l'hébergeur agréé certifié de données de santé, au sens de l'article L.1111-8 du Code de la santé publique, dans la limite de leurs attributions respectives,
- aux personnes habilitées par la loi (notamment les autorités judiciaires et administratives).

EUROP TELEASSISTANCE garantit le respect du secret professionnel : vos données personnelles ne seront transmises à aucun tiers non autorisé.

PENDANT COMBIEN DE TEMPS VOS DONNEES SONT-ELLES CONSERVEES ?

Vos données personnelles seront conservées aussi longtemps que vous demeurerez Parrain du bénéficiaire de la Téléassistance, durée augmentée des délais légaux en matière de prescription. Vos données sont ensuite supprimées automatiquement. Les conversations enregistrées ne sont pas conservées au-delà de 2 mois.

QUELS SONT VOS DROITS SUR VOS DONNEES ?

Conformément à la réglementation, vous pouvez à tout moment demander l'accès à vos données personnelles, leur modification, leur suppression, ainsi que la limitation de leur traitement. Vous pouvez également vous opposer à ce traitement. Vous pouvez enfin définir des directives concernant le traitement de vos données après votre mort.

Pour exercer ces droits et sous réserve de justifier de votre identité, vous pouvez vous adresser :

- Par email à : gestion-clients@europ-assistance.fr
- Ou par voie postale à : EUROP ASSISTANCE – Délégué à la protection des données – 1, promenade de la Bonnette, 92630 Gennevilliers cedex.

Vous disposez, par ailleurs, de la possibilité de former un recours auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (modalités de saisine sur www.cnil.fr).